

# ASLGF Forêts Vivantes du Sud-Est Creusois

## Qu'est-ce qu'une ASLGF ?

C'est une association qui regroupe des propriétaires forestiers et qui leur permet de mettre en commun la gestion de leurs parcelles tout en restant propriétaires. La mutualisation de la gestion forestière réduit les coûts de gestion, d'aménagements, de travaux et de récoltes. En général un gestionnaire forestier réalise un plan de gestion groupé pour l'ensemble de l'ASLGF puis met en œuvre la gestion validée par tous. Mais chaque association est libre de choisir son mode de fonctionnement. Ces associations sont particulièrement avantageuses pour les petites parcelles qui accèdent ainsi à des services inaccessibles auparavant.

## Notre ASLGF a pour objet de :

- Adopter et promouvoir une **sylviculture à couvert continu**,
- Favoriser le maintien de la **biodiversité** tout en permettant la production de **bois de qualité**,
- **Eviter** un mode de gestion par **coupes rases et par monocultures**,
- Participer à une **culture forestière locale** qui prend en compte le rôle social de la forêt

## Les principes sont :

- Tendre vers une gestion favorisant des **forêts mélangées** en espèces et en âges, avec des arbres âgés, des semenciers et des forêts matures, ainsi que des zones sans prélèvement.
- Favoriser le renouvellement par **régénération naturelle** mais ne pas s'interdire de nouvelles plantations.
- Ajuster les récoltes à la nécessité de maintenir des **micro-habitats** pour la faune et la flore.
- **Préserver les sols** : ne pas sortir les souches de la forêt et conserver des rémanents.
- **Réduire** l'emprise des **équipements** (routes, pistes et places de dépôts) et utiliser du **matériel léger** autant que possible pour limiter les impacts sur le sol.

- Préférer les **entreprises artisanales et locales** de bûcheronnage et de débardage des bois. Et scieries artisanales, lien avec utilisateurs locaux (artisans)
- Garder la forêt comme **espace ouvert à la population**.
- Les coupes rases ne doivent être envisagées qu'en dernier recours, lorsque le gestionnaire ne peut proposer aucun autre choix.
- Cantonner la circulation des engins aux voies de débardage et les exclure des sites biologiques fragiles.
- **Proscrire l'usage d'intrants**.

Ce sont là les principes qui nous réunissent. Cependant **diverses approches coexistent** au sein de l'association, certains souhaitant gérer la forêt en prélevant un peu de bois, d'autres souhaitant privilégier des zones d'évolution naturelle. Les désirs sont variés, mais en respectant les principes qui nous fédèrent.

### Pourquoi se regrouper ?

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière est **un outil** au service des propriétaires qui permet de :

- **Grouper les travaux forestiers** des adhérents,
- **Faciliter l'amélioration et la gestion de parcelles de petites surfaces** qui non regroupées coûtent souvent plus cher qu'elles ne rapportent,
- **Bénéficier de conseils** quelle que soit la surface de sa propriété,
- Pouvoir bénéficier **d'aides particulières**,
- S'assurer d'une **qualité de travaux**,
- Transmettre un **patrimoine plus riche** à sa descendance.

Pour nous :

- Parce que seuls nous sommes de **trop petits propriétaires pour que ce soit envisageable économiquement** : les textes fixent à 4 ha les unités de gestion qui sont prises en compte pour les différentes aides.
- **Permettre à des gens de s'occuper de leurs bois** même s'ils ne se sentent pas compétents, n'ont pas le temps, n'ont pas les moyens

physiques de le faire ni les moyens économiques de le faire faire, sont trop éloignés, n'ont pas seuls l'énergie pour le faire.

- Avoir les **conseils de techniciens forestiers** ou obtenir des aides que l'on ne pourrait pas avoir seul
- Discuter entre nous, se rencontrer, **échanger nos points de vue** et nos connaissances
- **Montrer par l'exemple** que l'on peut faire autrement que l'exploitation intensive, ou laisser en friche. Améliorer nos bois. Laisser à nos enfants et petits enfants de belles forêts.

**Le but n'est pas de gagner de l'argent** le plus possible et surtout pas le plus vite possible. Mais plutôt l'amélioration forestière, au rythme de la forêt, en lui laissant le temps.

- Nous espérons aussi, en étant regroupés, **être mieux entendus**, déjà autour de nous, des autres propriétaires, au niveau de décideurs locaux éventuellement, de tous en fait ... mais aussi d'avoir plus de poids pour limiter les mauvaises pratiques
- **Mutualiser** les coupes, les travaux, les ventes permet d'avoir de **meilleures conditions financières**, et surtout, le plus important pour nous : un **meilleur respect de l'environnement**.

Nous organisons aussi des moments qui sont pour nous très importants : des **rencontres au cours desquelles nous visitons les parcelles des adhérents**, pour en parler, échanger nos expériences, mieux connaître les terrains, et mieux connaître les personnes.

A l'occasion nous enrichissons ces rencontres de projections de films ou documentaires qui constituent des points de départ de discussions.

*Contacts : ASLGF Forêts Vivantes du Sud-Est Creusois*

*Jean-Jacques Le Creurer*

*06 14 30 20 41*

*Mail : [forets.vivantes.sudestcreusois@gmail.com](mailto:forets.vivantes.sudestcreusois@gmail.com)*